



## Subventions des compétitions en ligue AuRA

Afin d'une part, de préserver le budget de la ligue pour les actions de ses commissions et d'autre part, de proposer des subventions équitables entre les différentes disciplines et les différents niveaux de pratiques, le bureau de la ligue a pris les décisions suivantes :

A daté du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la ligue subventionnera les compétitions sur son territoire à hauteur de :

- Championnats de France : 1 000 € par événement avec un maximum de 2 000 € pour l'ensemble des championnats. La somme de 2 000 € sera répartie entre les différents événements. Ce partage ne sera pas forcément équitable entre les différents CDF.
- Championnats du monde ou épreuves de coupe du monde : 1 500 € pour l'ensemble des événements. La somme de 1 500 € sera répartie entre les différents événements en fonction des budgets prévisionnels présentés.
- Les autres compétitions (marche et vol, vol et ski, PA...) : 500 € par événement avec un maximum de 1 500 €. Réservés aux compétitions qui ne sont pas subventionnées par une commission. La somme de 1 500 € sera répartie entre les différents événements en fonction des budgets prévisionnels présentés.

Par ailleurs, les commissions associées aux compétitions/événements peuvent participer financièrement à une ou plusieurs actions.

Les subventions seront versées sous les conditions suivantes :

- Les demandes doivent être faites avant le 31 janvier de l'année en cours
- Le logo de la ligue doit être présent sur tous les supports de communication de l'organisateur
- Des photos de l'événement faisant apparaître le logo de la Région AuRA devront être fournies en fin d'événement.
- Présentation d'un bilan financier réalisé